

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 15 mars 2017 fixant au titre de l'année 2017 le nombre et la répartition des postes offerts aux recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

NOR : MENH1702251A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 15 mars 2017, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2017, aux recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est fixé à 122, ainsi répartis :

ACADÉMIE OU VICE-RECTORAT	NOMBRE
Amiens	10
Besançon	5
Corse	2
Dijon	4
Grenoble	17
Guadeloupe	5
Guyane	5
Limoges	8
Lyon	11
Martinique	6
Poitiers	22
Reims	10
Toulouse	14
Mayotte	3
Total	122